



LANCEMENT D'UNE NOUVELLE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Pour une simplification et une réussite des travaux de rénovation de son habitat !

Le vendredi 20 mai 2016, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin et ses partenaires lancent une nouvelle offre de service de rénovation énergétique à destination des propriétaires et copropriétaires. Cette mission consiste à proposer un accompagnement privilégié pour les ménages souhaitant une aide et des conseils dans un projet de rénovation de leur logement. L'ALEC du Pays Messin, avec le soutien de l'ensemble de ses collectivités adhérentes, et ses partenaires tels que la CAPEB s'engagent à accompagner les ménages vers un habitat plus économe en énergie et à basse consommation.

Tout au long du projet, cette nouvelle offre proposera un fil rouge reliant tous les interlocuteurs des métiers de la rénovation énergétique. A chaque étape du parcours des outils sont mis à disposition des ménages permettant de suivre pas à pas le projet de rénovation énergétique. Ainsi, la gestion des travaux sera traitée dans sa globalité ce qui permettra une meilleure optimisation des travaux en terme de coût, d'efficacité et de délai.

Bien sûr, cette offre d'accompagnement s'adresse également aux copropriétés pour lesquelles l'ALEC du Pays Messin propose un outil spécifique (CoachCopro). A ce propos, l'ALEC du Pays Messin lance dès aujourd'hui un appel à candidature. L'objectif est de repérer des copropriétés motivées afin de les faire bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour un projet de rénovation énergétique.

Pour en savoir plus, rendez-vous le 20 mai au Cloître des Récollets de Metz !

Vendredi 20 mai 2016

ALEC du Pays Messin
1 rue des Récollets, Metz.
11h30 : Conférence de Presse,
exposition et buffet dans la
salle capitulaire.

Contact Presse

ALEC du Pays Messin
Eloïse HOUPERT
Chargée de Communication
communication@alec-paysmessin.fr
03 87 50 82 21

Cette offre d'accompagnement est proposée par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin en coopération avec ADIL, ANAH, CAUE, CAPEB, CALM, CMA, l'ordre des architectes, Fédération CINOVA, SEBL, UNSFA et soutenue par l'ADEME, la Région Lorraine (Grand Est), la Ville de Metz, Metz Métropole, et les Communautés de Communes du Pays Orne-Moselle, du Sud Messin et du Val de Moselle et UEM et GrDF.